



# Réunion publique

## Conseil de quartier Valmy

Nombre de personnes présentes : 90

**Le maire :** Hervé GICQUEL

**Conseillers de quartier :** Laurent SEEL, Svetlana ISAEVA, Sébastien GAUDIN, Gisèle LAGANE, Lionel MOURAUX, Brigitte GUYOT, Patrick MEUSNIER, Ruben KORENBAJZER, Jacqueline BONNET, Daphné DEJAY, Anahita BROWN, Lionel SERRADURA

**Elus référents :** Fabien BENOIT Conseiller municipal et référent démocratie participative, Elise LONGUEVE Conseillère Municipale Développement des partenariats

**Elus :** Pascal TURANO 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la sécurité et de la voirie, Joel Mazure Conseiller Municipal délégué Commerces de proximité, Murielle MINART, Conseillère municipale Relations sociales internes - Relation avec le Groupement d'Entraide du Personnel Communal (GEPC)

**Services :** David CUSTODIO (Directeur de Cabinet du Maire), Céline KHIARI (Information, démocratie participative et citoyenneté)

**Date :** jeudi 23 juin 2022

Fabien Benoit, conseiller municipal en charge de la DPC (Démocratie Participative et Citoyenneté) remercie les personnes présentes venues à cette première réunion publique du conseil de quartier Pasteur.

Il se présente lui-même puis les élus référents du conseil de quartier Valmy, les élus et conseillers municipaux présents. Le maire prend ensuite la parole et revient sur l'intention municipale de mettre en place des instances participatives sur la ville.

Fabien Benoit indique ensuite l'ordre du jour :

1. **Les étapes préparatoires**
2. **La composition du conseil de quartier**
3. **La cérémonie inaugurale et les premières rencontres**
4. **Le(s) diagnostic(s) exploratoire(s)**
5. **Le vote des équipes d'animation**
6. **La rencontre des équipes d'animation**
7. **Groupes de travail et méthodologie à venir**
8. **Les projets par quartier**

Il revient sur l'intérêt de mettre en œuvre les conseils de quartier et sur les étapes nécessaires à leur création. Il est d'abord fait mention du redécoupage de la Ville en cinq quartiers, puis du choix de faire appel au tirage au sort pour la composition du conseil.

La cérémonie du 11 décembre est rappelée ainsi que les premières réunions en visioconférence qui se sont déroulées en janvier 2022 en raison du contexte sanitaire. La nouvelle carte est présentée aux habitants.

Les diagnostics exploratoires réalisés en petit groupe sur les différents quartiers sont mentionnés. Chaque conseil de quartier a eu la possibilité de parcourir son quartier et de relever les points d'intérêts et d'amélioration. Ces promenades ont donné lieu à des synthèses par quartier et un traitement des différents points.

Des réunions de restitution se sont tenues et le vote des équipes d'animation a eu lieu.

**Fabien Benoit** rappelle la composition des conseils de quartier et de leurs équipes d'animation : deux élus référents et quatre conseillers. Ce groupe de six personnes est destiné à animer et coordonner le conseil de quartier. Il a de plus la responsabilité de proposer les grandes lignes directrices de réflexion.

Les équipes d'animation de la ville ont eu le loisir de se rencontrer le 2 juin afin de réfléchir aux méthodes de travail souhaitables pour chaque conseil et les grandes lignes de travail.

Un habitant demande la liste des conseillers de quartiers. Fabien Benoit les invite à venir et à se présenter à tour de rôle.

Une habitante prend la parole et évoque des **nuisances liées au réaménagement de l'avenue de la liberté**. Une autre mentionne les **terrasses éphémères**. Fabien Benoit propose d'abord de présenter les axes de travail du conseil de quartier et de revenir ensuite sur les questions.

L'équipe d'animation prend la parole et présente les grandes lignes de leur réflexion : il est fait référence au diagnostic exploratoire. Les grandes thématiques qui ont émergé sont **la dynamisation, la circulation, la sécurité, les espaces verts**.

1/ **Dynamisation de la place des Marseillais** et de la place de la Coupole et du quartier

2/ **Environnement - Végétalisation** du quartier et notamment de la Place de la Coupole

3/ **Qualité de l'air et espaces verts** / adaptation au changement climatique

4/ **Sécurité et tranquillité publique** (Echanges avec la ville : Nuisances liées à la foire du trône / Place du Conservatoire, Esplanade, Allée des Tilleuls – nuisances sonores et nocturnes, incivilités / Bois de Vincennes –squats/marginaux à l'entrée du bois)

5/ **Circulation, aménagements et transports** (Suivi et optimisation des aménagements avenue de la Liberté et rue de Verdun / Suivi des problèmes de circulation ou liés aux aménagements dans le quartier (identifiés lors du diagnostic exploratoire : passages piétons, stationnements gênants, signalisation...) / Optimisation des aménagements plan vélo au plus près du terrain et des besoins des habitants – pas uniquement cyclistes-)

6/ **Cadre de vie à moyen terme** : Projet Charenton-Bercy (Participation aux échanges sur le projet avec un focus sur la future passerelle (exemple : réunion publique du 22 juin)

---

## **2 AXES DE TRAVAIL :**

### **1/ Vie de quartier**

**Développement d'évènements diversifiés et réguliers** (expositions, brocantes...) sur la zone pour la rendre plus vivante et attractive (avec communication associée)

Démarche active visant à développer la **dynamique commerciale** sur la zone

Investigation sur la **possibilité de renforcer les services à la jeunesse** (culture : annexe médiathèque, tiers-lieu, car plusieurs commerces quartier sont vides actuellement)

**Contribution à la démarche envisagée de réaménagement de la Place des Marseillais** (en fonction de ce qui est possible et autorisé)

### **2/ Environnement - Végétalisation du quartier et notamment de la Place de la Coupole**

Identification de lieux permettant une meilleure **végétalisation du cadre de vie** ou une atténuation des îlots de chaleur dans une logique d'adaptation au réchauffement climatique

**Opération de nettoyage**, éventuellement en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes.

Recherche de synergies avec d'autres acteurs : association Semeurs du Pont, Parcs et Jardins, SNCF (berges des voies) ou avec des intervenants spécialisés du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Possibilité que le CDQ Valmy soit pilote sur la démarche de végétalisation avant généralisation à d'autres quartiers

**Meilleure information des habitants sur la qualité de l'air** (A4, périphérique, incinérateur de Vitry...). La pose de capteurs peut être envisagée...

---

Suite à cette présentation, Elise Longuève présente les projets municipaux :

### **Des projets structurants pour la ville**

**Rénovation de la piscine municipale** et du palais des sports

**Réaménagement des Ponts Nelson Mandela et rénovation de l'avenue de la Liberté** avec des itinéraires cyclables

Lancement des étapes opérationnelles de la ZAC Charenton Bercy

Le 4 octobre dernier, notre Municipalité a été distinguée en obtenant le titre « **Ville Amie des enfants** » de l'UNICEF.

### **Développement durable et écologie**

**Déploiement du Plan Vélo 2022 - 2024** voté au Conseil Municipal de décembre 2021

Le **Contrat de Performance Energétique** portant sur les bâtiments et l'éclairage public a reçu le 1er prix par le syndicat intercommunal pour les énergies (Sipperec) et le groupe Altarea. Un nouveau CPE est en cours d'élaboration pour 2023.

**Installation de nouvelles ruches** au sein des cimetières de la Ville

### Des approches innovantes de la gestion de l'espace public :

**Aménagement de l'avenue Jean Jaurès** et piétonnisation les mercredis et samedis, jours de marchés jusqu'à 16h entre la rue Victor Basch et l'avenue de Stinville.

**Piétonnisation de la partie semi piétonne de la rue de Paris** du vendredi 3 juin au samedi 30 juillet 2022 (Vendredi de 18h à minuit et samedi de 11h à minuit)

Mise en place d'un périmètre sécurisé entre le 14 mai et le 6 juin les week-ends pour protéger certaines rues jouxtant le Bois de Vincennes suite aux débordements de la Foire du Trône.

Réactivation des **opérations de grand nettoyage** des quartiers

### Sécurité :

Pour sa 1ère participation, la Ville de Charenton a été distinguée en recevant un Cœur, lors de la cérémonie de remise du Label « **Ville Prudente** », au Salon des Maires et des collectivités locales, en novembre dernier.

Entre 2020 et 2022, le réseau de vidéoprotection est passée de 100 à 120 caméras et un projet de modernisation du Centre de Supervision Urbaine (CSU) est en cours.

Création d'une **Brigade de Salubrité Publique (BSP)** pour lutter contre les incivilités urbaines (dépôts sauvages, lutte contre les dégradations de l'espace public au sens large ...)

### Questions/Réponses :

Suite à cette présentation, les habitants sont invités à prendre la parole pour poser des questions.

L'un d'entre eux mentionne la présence de rats, les nuisances liées à l'aménagement de l'avenue de la liberté, une intensification de la fête de la musique et un marché de Noël.

Un autre habitant demande à ce que l'attention municipale soit portée sur les **personnes isolées à domicile**. Elise Longuève indique que c'est le CCAS de la ville qui s'occupe des personnes âgées. Il y'a le CLAPA rue des bordeaux et niveau associatif, il y'a des visites aux personnes âgées à domicile effectuées par des jeunes tous les samedis après-midi.

Un habitant s'interroge sur la **réglementation autour des terrasses éphémères**, du **fonctionnement du centre commercial** et de la brigade de salubrité évoquée. Pierre Miroudot répond sur la brigade de salubrité pour rappeler les moyens en net diminution de la police nationale et la nécessité de rappeler à l'ordre les habitants qui ne respectent pas les règles élémentaires de vivre-ensemble. Joël Mazure prend ensuite la parole pour indiquer que les organismes qui louent des locaux commerciaux demandent des loyers élevés et craignent les impayés avec des locataires qui n'ont pas une santé financière solide. Ils préfèrent avoir des locaux vides plutôt que de baisser les loyers car ils veulent sécuriser leur mise en location. Il revient ensuite sur les terrasses éphémères et revient sur la période de crise sanitaire et son caractère exceptionnel. Il rappelle que les terrasses ont permis à certains commerces de garder la tête hors de l'eau mais qu'il y'a également une exigence à ce que les commerçants respectent le cadre réglementaire correspondant.

Une habitante prend la parole pour mentionner à nouveau l'aménagement cyclable avenue de la liberté et ses désagréments (bruits, bouchons, cyclistes non respectueux de leurs axes..) Le maire prend la parole et donne les éléments de contexte. Des besoins qui augmentent, des demandes spécifiques, une évolution sociétale globale, un changement de paradigme concernant les modes de transports, une circulation qui va se réguler d'elle-même sur un mode identique à ce qui s'est passé pour l'avenue de la République à son époque avec la création d'un couloir de bus en 2019.

Entre les grèves de la RATP de décembre 2019, les confinements et déconfinements qui ont entraîné une méfiance vis-à-vis des transports en commun, les bouchons, la hausse du prix du carburant, les Franciliens et les Charentonnais plébiscitent et saluent la création d'itinéraires cyclables sécurisés. Le réaménagement des ponts Nelson Mandela et de l'avenue de la Liberté avec la création de pistes cyclables, en partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne, s'inscrit dans cette logique. M le Maire remercie les Charentonnais pour leur patience du fait des travaux de l'avenue de la Liberté dont la restructuration facilitera les déplacements au sein de la ville.

Une habitante demande une intervention de nettoyage. Elle est prévue sur tous les quartiers.

Une fois, ces échanges réalisés, il est indiqué la fin de la réunion mais que les échanges peuvent se poursuivre sur un temps plus informel à la suite. Mention est faite des budgets participatifs à venir. Il est rappelé les prochaines échéances des rencontres.

Fabien Benoit indique les contacts pour la suite :

[democratie@charenton.fr](mailto:democratie@charenton.fr)

<https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr/>

Il remercie les participants et indiquent les rafraichissements et l'espace dédié.

Fin de la réunion : 21h00